



TENSIONS À la CTM : PA GARÉ !!!

La semaine du 16 au 22 septembre 2024 la CTM a été le théâtre de plusieurs incidents et débordements inquiétants, des limites ont été franchies ; nous ne pouvons pas les ignorer.

La **CGTM** depuis un certain temps tire la sonnette d'alarme sur la dégradation des relations entre les participants au dialogue social qui s'apparente plus à un pugilat et à l'expression d'EGOS SURDIMENSIONNÉS qu'à la recherche de solutions concertées au bénéfice des personnels

Ainsi dans une de ses publications FA-CTM s'est autorisée à utiliser des termes tels que « **habitation et esclaves** » pour décrire de manière métaphorique la CTM et ses personnels, il s'agit d'une incursion dangereuse sur l'histoire de la Martinique que nous dénonçons fermement car elle réveille pour la CGTM des blessures psychologiques et physiques voire le souvenir de martiniquais tués par violence répressive pas si lointains (décembre 1959, Gérard NOUVET, CHALVET...)

Tourner en dérision des sujets aussi douloureux même si l'expression syndicale doit être libre, cette liberté n'est ni un totem d'immunité ni un blanc-seing et par-dessus tout elle nous confère des responsabilités.

Vendredi 20 septembre 2024, lors d'une réunion entre l'administration et une intersyndicale, s'est produit un incident, largement relayé par les médias et les réseaux sociaux qui ne fait qu'aggraver une situation déjà défavorable en plein cœur d'une période revendicative sensible. Une petite précision qui a son importance **NOU PA TÉ LA !** car n'étant pas membre de cette intersyndicale. La violence qu'elle soit verbale ou physique est à proscrire lors des échanges entre partenaires sociaux.

LA CGTM se placera toujours aux côtés des travailleurs et agira pour la défense de leurs droits c'est ainsi que le Lundi 16 septembre 2024, nous avons engagé, avec les personnels en charge de l'entretien des routes de Martinique (9 UTR et le SPAGU), une grève afin d'obtenir les moyens en effectif, en matériels et en financement.

Le jeudi 19 septembre 2024, une réunion de négociation s'est tenue et des réponses à nos revendications nous ont été proposées. Quelle ne fut notre « surprise » d'entendre sur les ondes de RCI, ce même jour, la secrétaire générale de FO-CTM s'exprimer sur le déroulement de cette grève initiée par notre organisation syndicale, en des termes défendant plus les intérêts de l'employeur que ceux du personnel !!!

NOU KA DI ZOT AN LOT FWA PASÉ CHIMEN ZOT NOU PA EN LÈ ZOT

Des pratiques qui là encore participent à la dégradation du climat social à la CTM, qui brouillent le message des Organisations Syndicales et rendent perplexes les personnels qui ont bien du mal à trier le bon grain de l'ivraie ! Que les organisations syndicales soient dans une concurrence saine et profitable aux personnels, OUI, mais qu'elles se placent dans une posture de destruction des actions menées par d'autres pour exister, **NON, trois fois NON !!!**

Nous déplorons par ailleurs que des procédures en interne ne soient pas davantage privilégiées afin de résoudre les difficultés, plutôt que des interventions régulières sur les médias pour un oui ou un non qui ont pour conséquences immédiates d'exacerber les tensions et stigmatiser l'ensemble des personnels.

La CGTM poursuivra son chemin et continuera à œuvrer pour un dialogue social innovant, dynamique et moderne au sein de notre institution avec les OS, le PCE, le PAM, les Conseillers territoriaux et exécutifs.

Nous devons également redonner toute sa place et les moyens d'actions à la Formation spécialisée en matière d'hygiène et sécurité et des conditions de travail et ouvrir les chantiers de travail RH avec les instances.

An sèl chimen : RESPÉ POU TOUT MOUN